



ASSURANCES  
IARD

La Banque Postale Assurances IARD  
TSA 11602  
35516 CESSON-SEVIGNE CEDEX  
Tél. : 02.28.09.42.00 (coût d'un appel local depuis  
un poste fixe)  
Mail :  
service.clients@labanquepostale-assurances-iard.fr



Monsieur LUC MERCURY  
MAS DE LAURE  
84000 AVIGNON

Objet : Votre avis d'échéance Assurance Habitation

**N° de contrat : NM18131689**

**Période couverte : 01/04/2019 au 31/03/2020**

**Contrat à tacite reconduction annuelle**

Le 3 mars 2019

### **Votre habitation garantie conformément à vos déclarations**

Vous avez déclaré être propriétaire, d'un logement non meublé que vous n'occupez pas, un appartement.

L'adresse du logement assuré :

Rue Campane

84000 AVIGNON

Votre habitation est au 1er étage de l'immeuble et n'est pas située au dernier étage.

Votre habitation comporte :

- 1 pièces habitables dont aucune pièce de plus de 30 m2

### **Vos capitaux et objets précieux garantis**

Vos capitaux mobiliers et objets précieux ne sont pas garantis.

### **Vos garanties et options retenues conformément à votre choix**

#### **La protection de votre logement**

<b>Garanties</b>	<b>Franchise</b>
Incendie et explosion	120 €
Dégât des eaux et gel	120 €
Bris de glaces	120 €
Vandalisme et détériorations immobilières	120 €
Evénements climatiques	120 €
Catastrophes naturelles et technologiques	380 €



ASSURANCES  
IARD



Attentats et actes de terrorisme	120 €
Tous risques propriétaire	120 €
Perte de loyers suite sinistre	
Remboursement en valeur de reconstruction à neuf des biens immobiliers	120 €

Pour rappel, vous n'avez pas souhaité souscrire la garantie Vol. En conséquence,  **votre logement n'est pas assuré contre le vol.**

### **Votre protection et celle de votre famille**

<b>Garanties</b>	<b>Franchise</b>
Responsabilité civile du bâtiment	120 €
Sauvegarde des droits	

Les limites des montants maximum par garantie sont indiquées dans les Conditions générales de votre contrat d'Assurance Habitation référence CG-H-IARD-2015-01.

Pour rappel : malgré nos préconisations, vous n'avez pas souhaité souscrire les garanties suivantes : Protection Intrusion et Incendie.

Au bout de 3 ans de vie du contrat sans sinistre, aucune franchise ne sera appliquée au premier sinistre garanti. Ce bonus de franchise s'applique hors franchise(s) réglementaire(s), hors franchise pour la garantie Bris de glaces et hors franchise(s) additionnelle(s) éventuelle(s).

### **Votre offre spéciale**

Vous avez opté pour le paiement annuel, vous bénéficiez de l'équivalent d'un mois de réduction sur la prime annuelle de votre assurance.

### **Votre prime**

La prime annuelle de votre contrat d'assurance habitation s'élève à 99,15 € TTC, dont 15,20 € de frais et de taxes (exonération TVA art 261C 2è CGI).

La prime annuelle inclut la taxe attentat obligatoire d'un montant de : 5,90 €

### **Votre échéancier**

La date d'effet de votre contrat est le 01/04/2019.

Votre prime de 99,15 € sera prélevée sur votre compte bancaire en Avril 2019.



ASSURANCES  
IARD



L'Essentiel à savoir, vos Conditions générales<sup>1</sup> et vos Conditions particulières sont accessibles depuis votre espace personnel Assurances de Dommages\*, rubrique « Devis et contrats ».

Votre contrat est renouvelé chaque année automatiquement, par tacite reconduction. Si vous souhaitez ne pas le reconduire, vous disposez, quelles que soient les dispositions de votre contrat, d'un délai de vingt jours suivant l'envoi du présent avis d'échéance, le cachet de La Poste faisant foi. Votre demande doit nous être adressée par lettre recommandée à l'adresse suivante : **La Banque Postale Assurances IARD - TSA 11602 - 35516 CESSON-SEVIGNE CEDEX.**

Vous pouvez également, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification de votre part, par lettre ou tout autre support durable.

Guillaume De Lussac  
Directeur Général

---

<sup>1</sup>Vos Conditions générales font référence aux Conditions générales CG-H-IARD-2015-01.

\*Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. Pour pouvoir accéder à votre espace personnel, vous devez au préalable nous avoir fourni une adresse de courrier électronique en cours de validité.